

## NOTE D'INFORMATION

Auch, le 18 octobre 2022

### **LANCEMENT DE LA SEMAINE DE L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS PRIMO-ARRIVANTS 2022 DANS LE GERS**

Après le succès de la première édition 2021 pendant laquelle 170 événements ont été organisés dans toute la France par les préfetures, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, la Délégation interministérielle chargée de l'accueil et de l'intégration des réfugiés et leurs partenaires organisent pour la deuxième année consécutive la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants en France. Elle se déroule du lundi 17 octobre au vendredi 21 octobre 2022 sur tout le territoire.

Cette semaine de l'intégration est le temps fort pour mettre en lumière et valoriser les initiatives, les réalisations et la mobilisation continue de tous les acteurs qui œuvrent aux côtés des services de l'État dans le département du Gers.

Les services de l'État sont fortement impliqués tout au long de l'année, avec leurs partenaires, pour l'accueil des personnes primo-arrivantes. Cette semaine, nous vous invitons à découvrir leurs actions autour des 8 étapes constituant le parcours d'intégration des personnes qui arrivent en France : l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à la culture et au sport, à l'apprentissage du Français, des valeurs de la République et de la citoyenneté, de l'engagement citoyen et le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés).

### **Lundi 17 octobre 2022 – Réunion de lancement à la préfecture du Gers en présence des élus, des associations et des partenaires institutionnels**

#### ***Les partenaires :***

- L'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)
- Les associations (France Terre d'Asile, REGAR, NATIF, INSTEP)
- Pôle Emploi
- La mission locale pour l'emploi
- Le Conseil Départemental
- Les services de l'État : Inspection Académique et DDETSPP

Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Tous ces partenaires ont poursuivi leurs actions pour mieux se coordonner et développer des dispositifs comme la création d'un centre provisoire d'hébergement pour réfugiés disposant de 30 places.

L'association REGAR a été retenue en 2022 pour mettre en œuvre le dispositif AGIR, un programme d'accompagnement global individualisé des réfugiés vers le logement et l'emploi.

### ***Rencontre avec 4 bénéficiaires :***

#### ◆ Mme Matanat FARAJOVA, stagiaire de l'INSTEP

Originnaire d'Azerbaïdjan, Mme Farajova est pharmacienne de profession et a fait des études supérieures à l'université de médecine. Arrivée en France en 2019 et à Auch il y a deux ans avec sa famille, ses enfants ont pu être scolarisés et Mme Farajova et son mari ont commencé à prendre des cours de français. Actuellement son mari, économiste de formation, travaille chez Valoris et suit les cours de français le samedi.

#### ◆ Mme Khady BAMBA, hébergée au CADA

Originnaire de Côte d'Ivoire, Mme Bamba est arrivée au CADA en mars 2021 avec son fils. Elle n'a jamais été scolarisée et a eu très à cœur d'améliorer son français et d'apprendre à écrire. Elle est très assidue aux cours de français organisés par le CADA ainsi que toutes les activités proposées. À sa demande, Mme Bamba a été orientée vers les cours de REGAR et des Restaurants du cœur.

#### ◆ M. Mohamad HAJ HASAN, accompagné par la Mission Locale pour l'Emploi

Originnaire de Syrie, M. Haj Hasan avait déjà une expérience de plusieurs années dans le bâtiment. Il ne parlait pas un mot de français à son arrivée et a débuté les cours à l'OFII. Il fait preuve d'une grande motivation et d'une forte implication dans ses démarches. Son objectif professionnel était de travailler dans le bâtiment. Après un stage réussi, il a pu se voir proposer un CDD dans l'entreprise Société Gersoise de Restauration du Patrimoine (SGRP). Désireux d'évoluer professionnellement, il a repris ses études et est à ce jour en alternance, au lycée du Garros, sur un parcours de CAP maçon en un an.

#### ◆ M. Rohullad ALENI, accompagné par REGAR

Originnaire d'Afghanistan, M. Aleni est en CDI à l'hôtel de France depuis le mois de mai. Il a occupé un poste de commis de cuisine, aujourd'hui un poste de responsable des entrées.

## Accord départemental de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants 2020-2024

Cet accord, signé le 15 octobre 2021, est la déclinaison départementale de l'accord cadre national du 1<sup>er</sup> mars 2021 entre l'État / OFII / SPE .

L'enjeu consiste à mettre en place un plan d'actions entre l'OFII et les acteurs du SPE pour améliorer la prise en charge des étrangers primo-arrivants signataires de CIR en recherche d'emploi.

L'accord cadre a été décliné en trois axes principaux :

- Renforcer la connaissance réciproque des offres de services et partager les expertises
- Articuler les actions menées dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR) avec celles menées par le service public de l'emploi
- Assurer une meilleure prise en compte des caractéristiques des bénéficiaires et fluidifier les parcours, notamment par un échange de données sécurisé

Retrouvez l'ensemble des actions sur l'**agenda national des événements** :

<https://www.interieur.gouv.fr/>



Service de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État